



PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par le projet de règlement suivant :

***Projet de règlement numéro 379 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton***

***AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :***

1. Lors de la séance ordinaire du 16 janvier 2024, le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 379 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

Le projet de règlement numéro 379 vise à assurer la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale de certaines catégories de projets devant faire l'objet d'une évaluation qualitative au moment d'une demande de permis ou de certificat à l'intérieur de secteurs identifiés. Le règlement ne visera pour l'instant que l'église de Sainte-Justine-de-Newton.

2. Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement est soumis à la population pour consultation.
3. Qu'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 7 février 2024 à 18h30, au centre communautaire, 2842 rue Principale à Sainte-Justine-de-Newton. Au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire ou une personne désignée par celui-ci, expliquera le contenu de ce projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption. Le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement ;
4. Que le projet de règlement peut être consulté à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton situé au 2627, rue Principale à Sainte-Justine-de-Newton durant les heures normales de bureau. Il est également disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.sainte-justine-de-newton.ca/avis-publics](http://www.sainte-justine-de-newton.ca/avis-publics)
5. Le projet de règlement numéro 379 **ne contient pas** des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Avis public donné à Sainte-Justine-de-Newton, ce 24 janvier 2024

François Day  
Directeur général et greffier-trésorier